



Présents :

- Mesdames ABADIE, DELFINI, LACROIX, MARTELOZZO, RUBIO, SAVARD
- Messieurs BRISARD, CANDIARD, DASSIEU, DAUBA, GOUZY, KLEIN-MEYER, KLIMACEK, PERIN, RAGOT

Absents excusés ayant donné une procuration :

- Mesdames FRITZ, POUJAL, CAZENAVE
- Monsieur SUEL
-

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

Début de séance : 20h40

1.Approbation du Compte-rendu du 21 Décembre 2022

Vote : unanimité

2.Bilan médiathèque

Madame la Maire présente le bilan financier de la médiathèque pour l'année 2022.

Il y a deux petits dépassements :

- 1,99€ pour le budget de fonctionnement
- 69€ pour le budget animation.

Il a été décidé d'offrir un lot à tous les enfants ayant participé au concours photo.

Les dépenses représentent 4321,99€. Cela concerne des achats de livres, de DVD, de périodiques...

Statistiques :

- 457 adhérents en 2022 contre 430 en 2021.
- 84 adhésions en 2022 contre 102 en 2021
- 11 311 prêts en 2022 contre 11807 en 2021.

Les cotisations payantes (pour les habitants hors Pujaudran) se montent à 130€ pour 2022.

La modifications des horaires d'ouverture a été bénéfique pour la fréquentation et vont être maintenus.

La médiathèque restera ouverte le jeudi au lieu du lundi et sera ouverte plus longtemps les mercredis.

Madame la Maire informe que la médiathèque va s'équiper d'un rayonnage mangas.



3.Point Santé

Madame la Maire indique travailler sur le sujet santé pour la commune et s'être rapproché de l'ARS du Gers pour que Pujaudran bénéficie d'une permanence hebdomadaire par un médecin « adjoint ». La demande va passer en commission départementale.

Madame la Maire a également demandé au conseil départemental un rdv pour bénéficier de l'aide « Dites 32 » et faire venir un médecin sur Pujaudran.

4.Projet bâtiment santé

Madame la Maire informe que le conseil a rencontré un porteur de projet pour un bâtiment accueillant des professionnels de santé.

Madame la Maire explique que la mairie va se renseigner auprès de l'avocate pour savoir quelles modalités de partenariat sont possibles.

5.Retour commission CCGT : affectation d'un lot Zone du roulage

Madame la Maire informe que la société Galeart a été choisi pour la zone du roulage.

Le projet : un magasin de poterie de 120 m² et, un espace pour des réunions, formations et télétravail.

6.Organisation pour la location des salles communales.

Madame la Maire souhaiterait trouver une organisation pour éviter les débordements (nettoyage non fait, casse, salle occupée par une personne privée au nom d'une association...). Cela concernerait pour les salles : les deux salles Michel Daudet et les deux de la salle des fêtes.

Un agent fera l'état des lieux d'entrée et de sortie.

7.Aménagement des plateformes pour les colonnes d'ordures ménagères

Trois plateformes ont été faites pour accueillir des colonnes d'ordures ménagères :

- Chemin en herbe route de Fontenilles.
- Route de la plaine.
- Chemin de l'Autan.

8.Retour commission CCGT Transition écologique et mobilité

Un nouveau bilan sera fait en juin.



9.Retour commission CCGT Développement économique

Madame la Maire indique qu'il y a comme sujets essentiels :

- Extension de la zone Pont-Peyrin 3.
- L'extension de zones votées :
 - ✓ Zone du roulage 2 avec 6 hectares
 - ✓ Zone des Martines à L'Isle-Jourdain plus tournée vers les loisirs

10.Présentation audit gendarmerie

Madame la Maire présente les statistiques de gendarmerie pour Pujaudran pour l'année 2022. Il y a une baisse des infractions et interventions sur la commune.

11.Délibération concernant la location pour le stockage du matériel des services techniques

Madame la Maire informe que pendant les travaux de la salle des fêtes, le local des associations et le local des services techniques doivent être vidés, un local de Jean Marc SERY va être loué.

Vote : unanimité.

12.Délibération sur les critères d'un service de ramassage des ordures ménagères pour les habitants en difficulté

Madame la Maire propose un service municipal pour le ramassage des ordures ménagère à destination de certains habitants. Service pour lequel il faut définir des critères d'attribution.

Le conseil municipal décide de réserver ce service :

- Aux personnes seules en situation de handicap
- Aux personnes seules avec une incapacité temporaire
- Aux personnes seules ou en couples de plus de 85 ans.

Vote : unanimité.

13.Point travaux salle des fêtes

Madame la Mairie explique que trois entreprises ont répondu pour la réfection du plancher de la salle des fêtes. Le prix de l'entreprise choisi est inférieur aux estimations.

Dans le dossier de demande de subvention, il y a quatre parties

- l'accessibilité des toilettes
- le plancher
- l'isolation extérieure
- les menuiseries.

Pujaudran peut prétendre au Fond Vert mais pour en bénéficier il faut que la salle change de catégorie énergétique en passant de D à C.



14. Point Travaux boulangerie

Madame la Maire indique que le début du chantier sera la semaine du 27 février. Il y aura des réunions de chantiers tous les mardis ou mercredis matin à 9h. Un ou deux élus y participeront.

15. Questions diverses

➤ Mobilier petite enfance

Madame la Maire dit avoir signé une convention avec la mairie de Colomiers pour l'achat de tables et chaises pour l'euro symbolique.

Ces chaises et 15 tables seront installées dans le réfectoire, dans le module de l'ALAE et dans la médiathèque.

➤ Energéticien

Madame la Maire indique que la CCGT a embauché un énergéticien. Seuls l'Isle-Jourdain et Pujaudran se sont montrés intéressés par ce service.

Le coût de son travail sera pris en charge à 50 % par la CCGT. Ce qui représenterait environ 1000€ par an pour la commune.

Il viendra toutes les semaines à Pujaudran

La séance est levée à 23h07.

La secrétaire de séance
Véronique DELFINI

Madame la Maire
Muriel ABADIE

